



REPORT DES ANNUITES D'EMPRUNTS PROFESSIONNELS PRODUCTEURS DE FRUITS & LEGUMES

Le Ministre de l'Agriculture a annoncé le 7 septembre 2011, un plan d'action pour les producteurs de fruits et légumes.

Une réunion a eu lieu en Préfecture le 8 septembre et nous vous enverrons le détail des mesures locales dans les prochains jours.

Toutefois, nous souhaitons d'ores et déjà vous informer de la possibilité de demander **un report des annuités d'emprunts professionnels en fin de prêt** (avec prise en charge des intérêts par le dispositif AGRIDIF).

Vous trouverez, ci-joint, un modèle de lettre à faire parvenir dans les plus brefs délais à votre établissement bancaire (avec copie à la Chambre d'agriculture – Service Entreprise).

Courrier à adresser au siège :

**CREDIT AGRICOLE
30 rue Pierre Bretonneau
66100 PERPIGNAN**

**BANQUE POPULAIRE DU SUD
38 boulevard Georges Clémenceau
66000 PERPIGNAN**

Ou autre Banque...

Monsieur le Directeur,

La crise fruits et légumes de la campagne 2011 a fortement affecté mon exploitation. De ce fait, je ne suis pas en mesure de faire face à mes prochaines échéances (annuités des emprunts en cours).

Pour ce faire, je sollicite le report de l'ensemble de mes annuités d'emprunts à l'échéance finale.

Je vous en remercie par avance.

Mes numéros de prêts concernés sont :

Le

Signature,

Envoyer impérativement une copie à :

Chambre d'agriculture
19 avenue de Grande-Bretagne
66025 PERPIGNAN Cedex